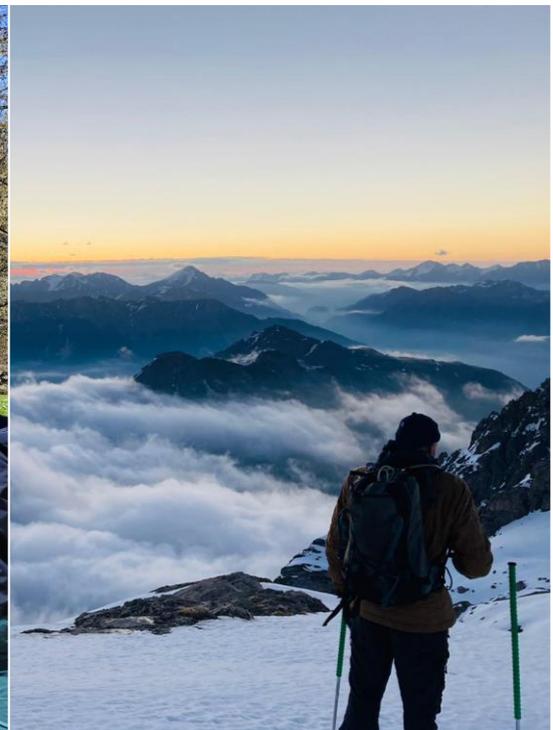




Réserve Naturelle Régionale des Partias

Rapport d'activités 2021



Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif, qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

François GRIMAL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Magali GOLIARD et Amine FLITTI, Directeurs de l'association locale

Adresse du siège social

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur - Villa Saint Jules - 6 avenue Jean Jaurès - 83400 HYERES
Tél. : 04.94.12.79.52 - Fax. : 04.94.35.43.28 - E-mail : paca@lpo.fr - Site : <http://paca.lpo.fr>
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Anaïs MERDRIGNAC, Conservatrice de la RNR des Partias

Courriel : anaïs.merdrignac@lpo.fr

Maxime Juignet, Garde animateur RNR Gorges de Daluis (rédaction Partie III-2.3)

Relecture

Emilien VERDIER, volontaire en service civique

Amine FLITTI, Directeur

Date

12/01/2021

Citation recommandée

LPO PACA (2021). Réserve Naturelle Régionale des Partias - Rapport d'activités 2021.

Photos de couverture

Paysage RNR Partias © Anaïs Merdrignac – LPO PACA ; formation des accompagnateurs en montagne © Anaïs Merdrignac – LPO PACA ; prospection lagopèdes alpins © Naomi Baudonnel – LPO PACA

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles du groupe LPO de Briançon, les volontaires, les citoyens et les partenaires qui ont participé aux actions menées dans la Réserve cette année.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs observations sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

I Fiche signalétique de la Réserve naturelle	6
I-1 La Réserve Naturelle Régionale des Partias	6
I-2 Gouvernance	7
I-2.1 Le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	7
I-2.2 Organismes gestionnaires	7
I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique.....	7
I-3 Plan de gestion	8
II Surveillance et police de la nature	8
II-1 Communication règlementaire	8
II-1.1 Signalétique.....	8
II-1.2 Brochures et plaquettes.....	10
II-2 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement	11
II-3 Surveillance.....	11
II-4 Dérogations à la réglementation de la RNR	12
III Connaissances et suivis du patrimoine naturel	12
III-1 Inventaires continus	12
III-2 Prospections, inventaires et suivis	14
III-2.1 Les galliformes de montagne.....	14
1. Suivi du Tétrás lyre.....	14
2. Suivi du Lagopède alpin.....	15
III-2.2 Étude de la faune au sol.....	16
III-2.3 Diagnostic écologique du secteur pastoral de la RNR.....	16
1. Objectif	16
2. Méthode.....	17
3. Résultats.....	17
4. Perspectives.....	17
5. Préconisations de gestion	18
6. Découvertes scientifiques	18
III-2.4 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité	19
IV Prestation de conseil, étude et ingénierie	20
IV-1 Suivi de la fréquentation.....	20
IV-2 Elaboration du plan de gestion	21
IV-3 Accompagnement des activités socioprofessionnelles	21
IV-3.1 Accompagnement de l'activité pastorale.....	21
IV-3.2 Accompagnement de l'exploitation forestière.....	22
IV-3.1 Accompagnateurs en montagne.....	22
IV-3.2 Modification de topo de randonnées.....	22
V Interventions sur le patrimoine naturel	23
V-1 Protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre	23
VI Création et maintenance d'infrastructures	24
VI-1 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du Tétrás lyre.....	24
VI-2 Balisage des sentiers et signalétique	25
VI-3 Protection des rives du lac.....	26
VII Prestations d'accueil et d'animation	27
VII-1 Avec les scolaires.....	29
VII-2 Grand public	29
VII-3 Public professionnel, formation et séjours	30
VIII Management et soutien	31

VIII-1 Personnel salarié.....	31
VIII-2 Volontaires et stagiaires	31
VIII-3 Bénévoles.....	31
VIII-4 Partenariats	32
VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	32
VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André.....	32
VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable	32
VIII-4.4 Autres partenaires financiers.....	33
VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques	33
VIII-5 Réseaux.....	34
IX Information et communication	34
IX-1 Internet	34
IX-2 Journal municipal	34
IX-3 Médias.....	35
IX-4 Brochures.....	37
IX-5 Newsletter.....	37
X Orientations du programme d'activités 2022	38
XI Carte de localisation des enjeux de la Réserve.....	39

I Fiche signalétique de la Réserve naturelle

I-1 La Réserve Naturelle Régionale des Partias

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) est située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes (05), Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation lié à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines, encore relativement faibles, sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

Classement : La Réserve Naturelle Régionale a été créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Le classement de la RNR des Partias était reconductible tacitement en 2021. Cependant, après 9 années de vie de la Réserve Naturelle Régionale, les co-gestionnaires ont fait mûrir un **projet de révision**, tant du périmètre que de la réglementation de la Réserve naturelle, ce qui a obligatoirement entraîné une procédure complète de classement. De fait, une procédure de renouvellement de la RNR a été lancée en 2018 et a abouti par une délibération du Conseil régional le 13 décembre 2019 actant le renouvellement anticipé du classement de la RNR qui comprend une modification de sa réglementation et de son périmètre (passant de 685,9 à 801,7 ha soit une augmentation de 17%).

Statut foncier : L'intégralité de la Réserve naturelle se trouve sur des terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. La majorité de la Réserve fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

I-2 Gouvernance

I-2.1 Le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-2.2 Organismes gestionnaires

Les co-gestionnaires de la Réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village
05100 Puy-Saint-André
Tél. : 04.92.20.24.26
Fax : 04.92.21.11.51

Ligue pour la Protection des Oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès
83 400 HYERES
Tél. 04.94.12.79.52
Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE – Fin de contrat début juillet 2021.

Anais MERDRIGNAC – anais.merdrignac@lpo.fr

Début de contrat mai 2021 (garde technicienne) – Conservatrice depuis octobre 2021
04.92.21.94.17 - LPO Antenne des Hautes-Alpes - 11 avenue René Froger - 05100 Briançon

I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante. La dernière réunion du comité a eu lieu le 14 janvier 2021.

Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.

I-3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Partias. Étant arrivé à son terme en 2016, une notice de gestion intermédiaire a été établie avec la poursuite des actions pluriannuelles. Après la phase de révision globale de la RNR en 2018-2019, le nouveau plan de gestion 2021-2030 a été rédigé en 2020, avec un large volet de concertation citoyenne. Ce document a reçu l'avis favorable du comité consultatif le 14 janvier 2021 et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le 10 février 2021.

II Surveillance et police de la nature

La Réserve Naturelle Régionale des Partias était surveillée jusque fin juin 2021 par la conservatrice, Vanessa Fine qui était commissionnée et assermentée pour les Réserves naturelles. Anaïs Merdrignac, et les volontaires en service civique n'ont pas de pouvoir de police mais ont eu pour mission d'informer les visiteurs de la réglementation en vigueur.

II-1 Communication règlementaire

II-1.1 Signalétique

La signalétique « Réserve naturelle » est opérationnelle mais en cours de renforcement.

Le panneau à l'entrée principale du site, mis à jour en 2020, présente la Réserve, propose une carte de délimitation du périmètre de la RNR et des sentiers, et présente la réglementation sous forme de pictogrammes.



Figure 1 : nouveau panneau à l'entrée de la RNR, lieu-dit « Saouto » © Fabien Haage, conception LPO PACA

II-1.2 Brochures et plaquettes

Elaborée en 2013, la plaquette, expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés, a été mise à jour cette année pour intégrer les modifications de réglementation et de limites suite au reclassement de décembre 2019. Cette brochure (figure 4) est disponible sur le site internet de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur les sites d'offices de tourisme (OT Hautes Vallées) et diffusée, si besoin, sur le terrain lors des tournées de surveillance (Figure 4).

Le plan de gestion 2021-2030 prévoit de réaliser une **brochure de présentation** complète de la **Réserve**, telle que celle de la RNR des Gorges de Daluis, avec une carte des itinéraires balisés, explication de la réglementation, accès possible (en insistant sur la porte d'entrée côté Serre-Chevalier et le parking de Puy Chalvin), patrimoine naturel remarquable... Celle-ci sera donc à faire une fois le projet de découverte au sommet de Serre-Chevalier initié.



Figure 4 : Nouvelle plaquette réglementaire 2021 recto et verso ©LPO PACA

II-2 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement

Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement (OFB, ONF...). La LPO est en lien avec la MISEN des Hautes-Alpes et participe aux journées d'échanges techniques proposées.

II-3 Surveillance

Les missions de surveillance se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques. La sensibilisation au respect de la réglementation (ou aux zones sensibles non réglementaires) est accentuée durant les saisons d'hiver et d'été, grâce à l'appui de volontaires en service civique.

Une formation « Ambassadeur (drice) de la RNR des Partias » a été mise en place en mai 2021. Celle-ci consistait à former des citoyens intéressés à pratiquer la surveillance dans les Partias. Un kit maraudage a été créé et donné à chaque ambassadeur, celui-ci comprend : un badge RNR Partias, pour avoir plus de légitimité face au public, la nouvelle plaquette de réglementation, un document d'informations sur la réserve (historique, espèces à enjeux, espèces communes en montagne, carte des sentiers...), un argumentaire sur la réglementation pour pouvoir répondre aux questions : pourquoi interdire ceci etc... Cinq personnes ont été formées. Malheureusement peu des ambassadeurs (drices) ont pu se rendre sur la Réserve l'été pour causes personnelles. L'opération sera à renouveler en 2022.



Figure 5 : Formation Ambassadeur(drice) ©Naomi Baudonnel

Jusqu'ici, aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et de la sensibilisation. Grâce à l'amélioration du balisage des sentiers, la randonnée **hors sentiers** a fortement diminué mais celle-ci reste toujours importante. Malgré la communication des sentiers avec les accompagnateurs en montagne, certaines structures ne respectent pas toujours cette réglementation et sont hors sentiers dans des **zones fragiles** (cet été plusieurs groupes d'une quinzaine de personnes ont été aperçus dans des zones humides au niveau du ravin Mélivrin, piétinement des linaigrettes). Certains groupes de VTTistes accompagnés ont été vus hors sentier alors qu'un garde ou un volontaire en service civique leur avait rappelé la réglementation juste avant.

Les **chiens non tenus en laisse** représentent toujours une infraction récurrente.

À noter l'observation occasionnelle de **motos** sur le sentier Les Combes - Rocher de Roure, mais aussi dans le Ravin Mélivrin (observées 3 soirs par des scouts restés dans la réserve pendant une semaine fin juillet).

Outre la tenue-uniforme des Réserves naturelles, les **outils** mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de notes avec double copie carbone),
- un carnet de Timbres amende,
- une fiche récapitulative des infractions propres à la Réserve Naturelle Régionale des Partias indiquant les textes règlementaires afférents et la catégorie d'infraction.

II-4 Dérogations à la réglementation de la RNR

En 2021, plusieurs dérogations ont été accordées par la Région.

- La course de VTT **Alps Epic** (découverte lors du comité consultatif de fév. 2020), *activité règlementée depuis déc. 2019*, a eu lieu en juin 2021. L'itinéraire prévoyait de passer dans la RNR du col de la Ricelle au col de la Pisse. Cette année, la neige tardive a causé la modification du parcours. La course est passée plus bas sur le sentier du Rocher de Roure en allant à Ratière. La Région a donné une autorisation à titre exceptionnel pour 2021.
- Le **Grand Trail des Ecrins** a eu lieu cette année et la Région a donné une autorisation comme pour les autres années (excepté 2020).
- Les études scientifiques menées par l'INRAE Zoologie Forestière d'Orléans, en partenariat avec la RNR, ont été autorisées : étude de la **faune au sol** et poursuite de l'inventaire des insectes **phytophages** et **coprophages**.
- L'étude du diagnostic du secteur pastoral avec l'utilisation de la méthodologie **Syrph the Net** par les Réserves Naturelles de France, réalisée par un stagiaire, Maxime Juignet, a sollicité la Région pour une autorisation de prélèvement d'espèces.

Deux autres demandes ont été autorisées par la Région : la création d'un **nouveau sentier** qui rejoint le col de Serre Chevalier plus rapidement et la restauration d'un **sentier géologique** au niveau du Rocher Blanc (installation de main courante). Voir le tracé des sentiers au point XI.

III Connaissances et suivis du patrimoine naturel

III-1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org. Le tableau 1 indique le nombre de

données collectées et le nombre d'espèces recensées par groupes taxonomiques sur un périmètre élargi centré sur la RNR (jusqu'en 2019) et un périmètre plus précis depuis 2020.

Groupe taxonomique	Nombre de données		Nombre d'espèces		
	2021	total 2009-2021	jusqu'en 2019	jusqu'en 2020	jusqu'en 2021
Oiseaux	659	7803	110	104	104
Mammifères	136	1194	24	24	24
Chauves-souris	1	170	16	16	16
Reptiles	2	10	3	3	3
Amphibiens	1	38	2	2	2
Odonates	4	19	6	7	7
Papillons	299	2546	124	124	129
Orthoptères	42	212	23	26	31

Tableau 1 : Données Faune PACA dans et autour* de la RNR des Partias pour l'année 2021

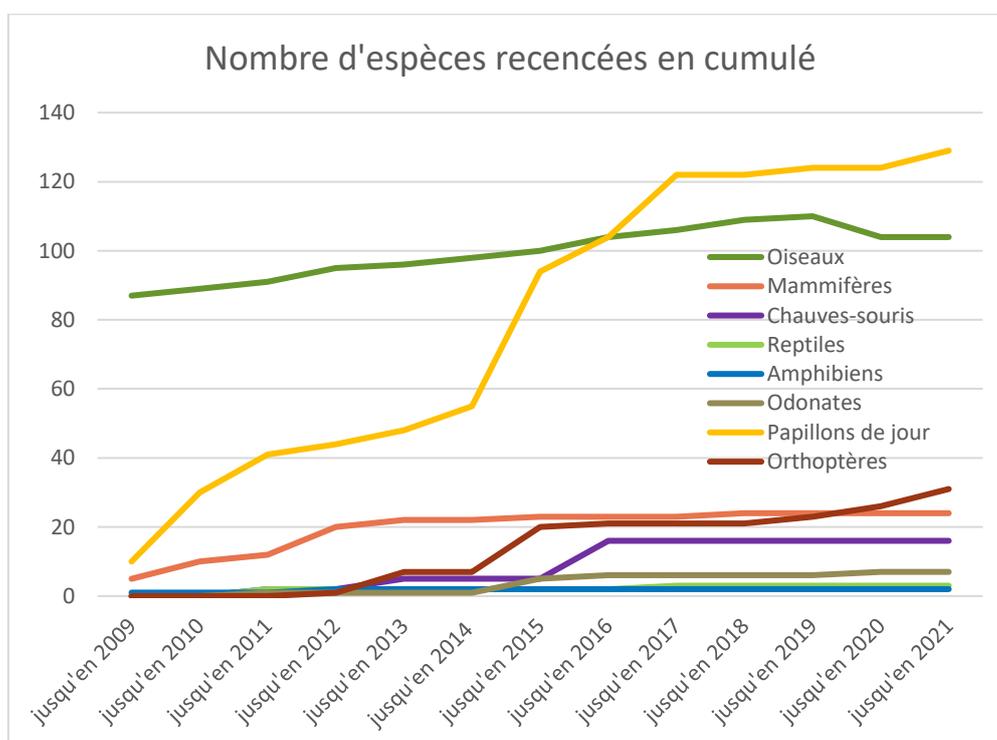


Figure 6 : Nombre d'espèces recensées en cumulé (explication de la diminution du nombre d'espèces d'oiseaux connus en 2019 *)

Cette année, grâce à l'étude du diagnostic du secteur pastoral (partie III.2.3), 5 espèces de papillons (*Polyommatus amandus*, *Lycaena alciphron*, *Erebia aethiopellus*, *Boloria napaea* et *Thymelicus lineola*) et 5 espèces d'orthoptères (*Podisma amedeagnatoe*, *Stenobothrus cotticus*, *Chorthippus vagans*, *Myrmeleotettix maculatus*, *Tettigonia cantans*) sont nouvelles pour la réserve.

* À noter que le périmètre pour ces résultats intégrait jusqu'alors une partie du vallon de la Trancoulette (St Martin de Queyrières). La méthode a été modifiée en 2020 pour coller au plus près des limites actuelles de la RNR, ce qui explique la diminution du nombre d'espèces d'oiseaux 2019-2020.

LPO PACA et Biophonia, mais n'a pas été retenue. Les effectifs de Tétrasyre ne sont pas assez importants dans la RNR pour réaliser une telle étude. De plus, il y a peut-être un déplacement de la place de chant. Cette observation sera à prendre en compte lors des prochains comptages au printemps.

2. Suivi du Lagopède alpin

Pour le Lagopède alpin, deux matinées de prospection ont eu lieu au printemps. Plusieurs secteurs de prospection et équipes ont été définis en amont. Au total 10 lagopèdes alpins, mâles chanteurs, ont été entendus sur le secteur de la Condamine, Rocher Bouchard et Fond de Closis. La majorité des données sont hors réserve.

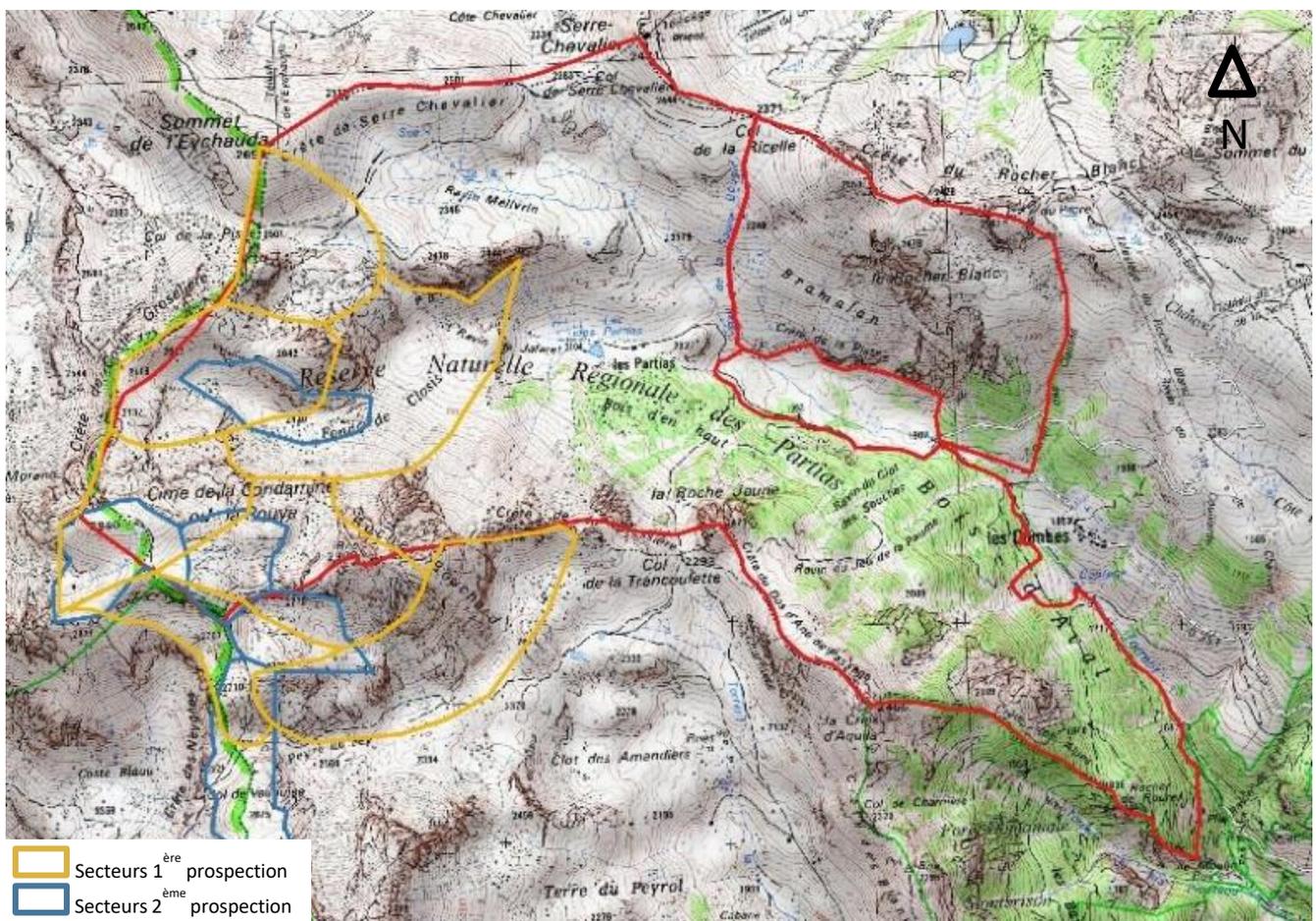


Figure 8 : Carte des secteurs prospectés pour le suivi du Lagopède alpin ©Anais Merdrignac

III-2.2 Étude de la faune au sol

En partenariat avec l'INRAE d'Orléans (unité de recherche de zoologie forestière), une étude de la faune circulant au sol initiée en 2020 a été reconduite en 2021. De mi-juin à septembre, la LPO PACA a installé et relevé des pièges barber (récipients à parois lisses, enterrés à ras du sol) et des pièges à coprophages (insectes se nourrissant d'excréments, ici bouse de vache). Les déterminations sont en cours, avec l'aide de naturalistes bénévoles (pour les fourmis et araignées notamment). L'analyse des résultats sera faite en fin d'année 2021 et sur l'année 2022 par l'INRAE, afin d'explorer la mise en évidence de tendances par rapport à l'impact de l'activité pastorale.



Figure 9 : Piège barber (à gauche) piège à coprophages (à droite) ©LPO PACA

Au total, ce sont 3 stations pour les pièges barber qui ont été échantillonnées (avec chacune 3 pièges distants de 25m). Les milieux échantillonnés sont : combes à neige, milieu steppique et zone humide. Et 2 stations pour les pièges coprophages : 2 pièges au lac (milieu pâturé), et 2 pièges en forêt (milieu non pâturé).

Les relevés ont été faits toutes les semaines, soit 12 relevés de juin à fin août.

III-2.3 Diagnostic écologique du secteur pastoral de la RNR

1. Objectif

Un premier diagnostic écologique du secteur pastoral de la RNR des Partias a été réalisé cette année. Le but étant d'analyser la pression de pâturage exercée dans la Réserve afin de rédiger un plan de pâturage adapté localement. Ceci permettant d'avoir une gestion raisonnée conciliant pastoralisme et conservation de la biodiversité.

2. Méthode

Pour se faire, trois groupes d'insectes ont été échantillonnés : les Syrphes, les Lépidoptères diurnes et les Orthoptères :

- Le groupe des Syrphes a été inventorié à partir de tentes Malaise (dispositif de piégeage permettant de réceptionner les insectes volants) disposées sur des pelouses alpines non pâturées et pâturées. Les syrphes ont ensuite été déterminés jusqu'à l'espèce, donnant une liste d'espèces observées. Cette liste est comparée avec les espèces potentiellement présentes sur le site d'étude. Ainsi, plus le cortège d'espèces observées se rapproche du cortège d'espèces potentiellement présentes, plus l'habitat sera dit en « bon état de conservation ». Cette méthode d'évaluation s'appuie sur le modèle "Syph The Net" (*Guide technique de mise en œuvre d'une étude Syrph the Net, Réserves Naturelles de France, 2020*).



Figure 10 : Tente malaise

- Les Lépidoptères diurnes et les Orthoptères ont tous les deux été échantillonnés par inspection visuelle combinée à une prospection au filet manuel en suivant, respectivement, la méthode « chronoventaire » et la méthode « Indice linéaire d'abondance ». Des statistiques ainsi qu'une analyse des cortèges d'espèces trouvées sont ensuite effectuées afin de diagnostiquer la pression du pâturage.

3. Résultats

Dans cette optique comparative, les résultats sont encourageants. Les différences observées des communautés entre le site pâturé et le non pâturé (absence d'espèces attendues, présence d'espèces généralistes, caractéristiques écologiques de certaines espèces, etc.) apparaissent pertinentes et pourraient donc être le signe d'impacts de la pression pastorale. La pression de l'activité pastorale sur les milieux étudiés serait toutefois à minimiser. En effet, la présence d'espèces liées à des agrosystèmes en bon état de conservation sur la zone pastorale, pourrait témoigner que la dégradation serait localisée. Au vu du contexte du site, cet impact serait prépondérant sur les pourtours du lac et de la bergerie. Ailleurs, la pression de pâturage se ferait ressentir de manière subsidiaire. Cela est sûrement dû aux effets de stationnement constant du troupeau et des passages répétitifs des bêtes. Au contraire, bien que la zone non pâturée semble à l'heure actuelle identifier un bon état de conservation, une légère dégradation des prairies est observée, suite à un début d'embroussaillage provoqué par l'abandon de pâturage de cette zone.

4. Perspectives

Cette étude sera reconduite en 2022 et probablement en 2023, afin de confirmer ou non ces constatations et d'affiner le diagnostic. D'autres secteurs seront étudiés afin d'identifier si les perturbations occasionnées ne se concentrent qu'autour du lac. Notons que, grâce à l'équipe de

l'INRAE, qui travaille également sur cette problématique dans la Réserve, leurs résultats ainsi que ceux-ci, feront l'objet d'une mise en commun afin de rédiger un plan de pâturage précis.

5. Préconisations de gestion

Dans le cas de la Réserve des Partias, le type de troupeau et le nombre de bêtes ne seraient pas mis en cause, au vu du déséquilibre qui semble localisé face aux effets de stationnement constant des bêtes. Le but est donc de chercher à rééquilibrer et ajuster l'impact du bétail sur la végétation. Pour cela, diverses solutions peuvent être envisagées :

- La première, qui semble la plus pertinente au vu du contexte local, serait de déplacer les points de stationnement pour éviter le sur-piétinement et la concentration d'excréments. Les abreuvoirs situés à proximité de la bergerie sont un point de ralliement important pour les vaches. Mettre en place des abreuvoirs sur d'autres secteurs permettrait peut-être de diffuser l'impact occasionné sur d'autres secteurs et d'éviter ces points d'attractions.
- La deuxième consisterait en la mise en défens temporaire de petites zones autour du Lac des Partias pour soulager cet espace sur-fréquenté.
- Une troisième action, serait d'aider la strate herbacée à s'implanter en limitant le pâturage aux périodes où les poacées grainent. Les plantes acidiphiles, qui ne constituent pas une ressource pastorale, devraient alors régresser face à la concurrence du cortège qui s'implantera.
- La quatrième pourrait s'orienter à plus large échelle, sur les prairies modérément touchées par le troupeau en améliorant la circulation du troupeau dans la Réserve, afin d'éviter que les prairies ne se dégradent davantage.

6. Découvertes scientifiques

128 espèces de syrphes ont été recensées dans le périmètre de la Réserve, toutes nouvelles pour le site. 25 espèces sont nouvelles pour le département des Hautes-Alpes et une est très menacée à l'échelle Européenne : *Cheilosia alpestris*. 84 espèces de papillons de jour ont été contactées, 2 sont nouvelles pour la Réserve (*Boloria napaea*, *Thymelicus lineola*). 27 espèces d'orthoptères ont été trouvées, dont 3 nouvelles pour le site (*Chorthippus vagans vagans*, *Myrmeleotettix maculatus*, *Tettigonia cantans*).

En complément de ces trois groupes, d'autres groupes d'insectes ont été récoltés et envoyés à des experts en France et en Europe. Les premiers retours ajoutent plus de 200 nouvelles espèces pour la Réserve dont des nouvelles pour la France (*Ichneumon marmotus*, *Odinophora dorsalis*, etc.).

III-2.4 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

Le suivi STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), dans le cadre de l'« observatoire de la biodiversité », est effectué annuellement depuis 2011. Il a été poursuivi cette année avec la réalisation des deux passages par un bénévole LPO. Les données sont saisies directement dans faune-paca grâce au module protocole STOC-site. Cela fait maintenant 10 ans que ce suivi est effectif sur la réserve. Un essai d'analyse a été réalisé pour voir si des tendances se distinguaient. En 10 ans, il est assez difficile d'observer des tendances avec le peu de données, mais celles-ci semblent stables, excepté pour quelques espèces, notamment le Tétrás lyre en déclin.

Un autre suivi, adaptation du protocole STOC en montagne, a été réalisé. Il s'agit du protocole STOM (Suivi Temporel des Oiseaux de Montagne). Il permet une meilleure couverture spatiale des milieux ouverts d'altitude. Les points sont donc différents de celui du STOC.

Pour le suivi des oiseaux en hiver, le protocole SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) a été commencé en décembre 2021 et janvier 2022. Ces premiers passages sont un essai pour voir si ce protocole est pertinent à l'échelle de la réserve.

Le suivi des « Petites chouettes de montagnes » (protocole du réseau LPO-ONF) a été fait sur deux sessions en 2021. Les espèces ciblées ici sont la Chevêchette d'Europe et la Chouette de Tengmalm. Les 2 sessions ont permis de contacter la Chevêchette d'Europe sur les deux passages. La Chouette Tengmalm n'a pas été contactée, mais entendue en dehors du protocole.

Enfin, le comptage des nids d'hirondelles a de nouveau été organisé en juin 2021. Deux équipes ont compté les nids sur les parois de l'année précédente. Sur la paroi entre le rocher Bouchard et la Condamine (2750m d'altitude), le nombre de nids d'hirondelles de fenêtré a diminué (beaucoup de casse). Mais elles sont toujours présentes sur les sites d'observation.

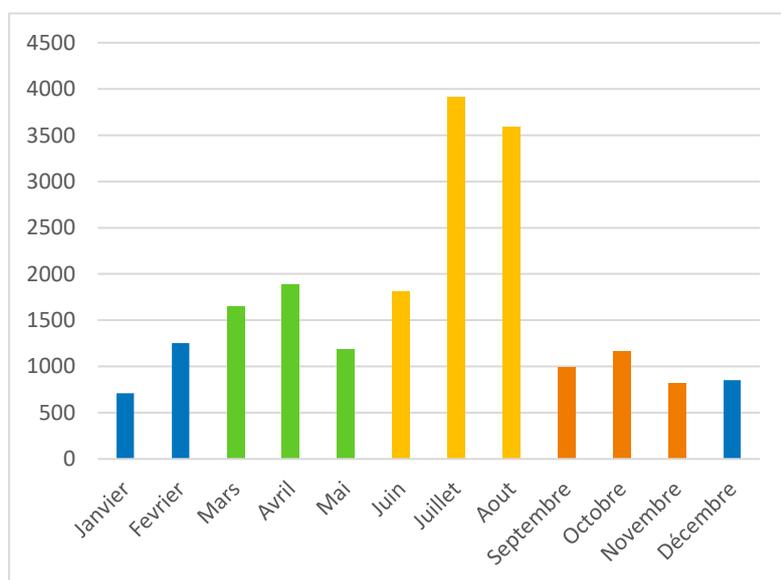


Figures 11 : suivi petites chouettes ©Anais Merdrignac et comptage hirondelles © Vanessa Fine

IV Prestation de conseil, étude et ingénierie

IV-1 Suivi de la fréquentation

Un suivi de la fréquentation de la réserve a été initié en 2013 avec des éco-compteurs. L'objectif est d'avoir un indicateur mesurant l'évolution de la fréquentation, plus que le chiffre absolu du nombre de personnes fréquentant la réserve, qui est difficile à appréhender. Ces éco-compteurs couvrent l'entrée principale de la RNR des Partias, mais ne sont pas représentatifs de la fréquentation totale de la réserve puisque d'autres points d'entrées existent notamment du côté de Serre-Chevalier.



Les tendances entre 2014 et 2021 ne montrent **pas d'augmentation de la fréquentation** sur les six dernières années.

La fréquentation de la RNR des Partias présente **une forte saisonnalité** (juillet et août).

Figure 12 : moyenne mensuelle du nombre de passages comptés par l'éco-compteur à l'entrée principale 2014-2021

La fréquentation moyenne pour 2014 à 2021 via l'entrée principale du Saouto est estimée à :

- **50 personnes par jour,**
- en « haute saison estivale » (22 juillet-25 août) **70 personnes par jour.**

La saison d'hiver (décembre 2020 à mars 2021) a été marquée par une augmentation de la fréquentation touristique. Par exemple, en février, le nombre de passages est en moyenne par mois de 870 depuis 2014. Cette année, le nombre de passages a été de 2776, soit une augmentation de 220% de la fréquentation. Cela s'explique par la fermeture des stations de ski et donc l'augmentation des activités comme le ski de randonnée ou la randonnée en raquettes. D'autant plus que l'on observe un développement du tourisme vert et des activités de pleine nature.

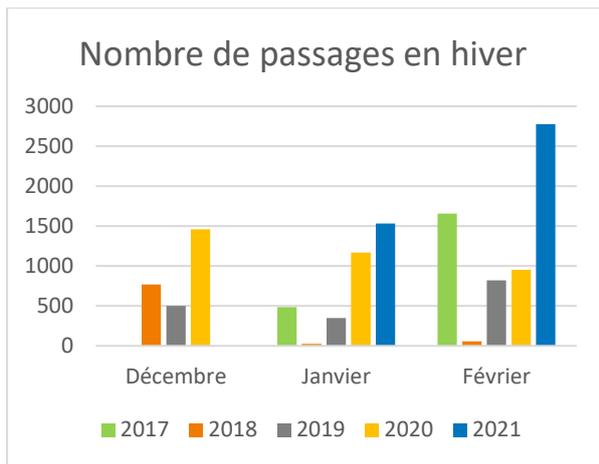


Figure 13 : Nombre des passages en hiver : décembre 2020 à février 2021

IV-2 Elaboration du plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 était le premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Partias. Ce premier plan de gestion quinquennal étant arrivé à son terme en 2016, une notice de gestion intermédiaire avait été établie avec la poursuite des actions pluriannuelles jusqu'en 2019 et l'ajout de quelques nouvelles opérations non programmées initialement.

L'élaboration du nouveau plan de gestion a donc été menée en 2020, sur la base du nouveau périmètre de la RNR car il était impossible d'élaborer un nouveau plan de gestion en parallèle du dossier de renouvellement de classement porté en 2018-2019.

IV-3 Accompagnement des activités socioprofessionnelles

IV-3.1 Accompagnement de l'activité pastorale

Des contacts réguliers ont lieu entre les gestionnaires et les éleveurs ou le berger sur le terrain. En 2021, une réunion au préalable avant la saison d'estive a eu lieu en mai 2021. Il y a eu une réunion de fin d'estive en octobre sur site pour aborder certains points comme notamment les abreuvoirs, le respect du plan pastoral, la rédaction d'un plan pastoral pour les bovins, l'expérimentation d'une zone non pâturée sur les pelouses alpines de haute altitude, la question de la prédation... L'expérimentation d'une zone non pâturée n'a pas eu lieu cette année, mais il a été convenu de conduire cette opération en 2022. La dernière matinée, une attaque a eu lieu dans les Prés de lin sur 8 brebis du berger (aucune de l'éleveur). Il s'agirait d'une attaque de loups.

IV-3.2 Accompagnement de l'exploitation forestière

Une nouvelle délimitation des parcelles de forêt domaniale a été réalisée à l'automne. De la peinture rose a été mise en amont de la nouvelle délimitation. La peinture part facilement avec les rayons UV du soleil.

Aucuns travaux n'ont été réalisés cette année.

IV-3.1 Accompagnateurs en montagne



Figure 14: repérage des sentiers avec les AMM du bureau de Serre-Chevalier © Anaïs Merdrignac

Ayant remarqué que des accompagnateurs en montagne empruntaient des sentiers non balisés et après une première sortie en juin 2020, une autre sortie en 2021 a été organisée pour trouver un itinéraire de sentier dans le Ravin Mélivrin. Avec deux accompagnateurs présents, un élu de Puy Saint André (Bertrand Poinsonnet) et l'équipe de la LPO PACA, les gestionnaires ont convenu de créer un sentier officiel, afin d'avoir une seule trace pour limiter le hors sentier et ainsi les dérangements. L'aménagement du sentier a été réalisé pendant l'été par la LPO.

IV-3.2 Modification de topo de randonnées

L'équipe de la réserve a constaté plusieurs groupes hors sentier cet été. Des randonneurs descendaient directement depuis Serre-Chevalier par le col de la Ricelle, vers le sud, sur recommandation de l'application « Visorando ». D'autres descendaient vers le lac sans emprunter de sentier. Cette trace était indiquée sur les cartes IGN. Il s'agit de secteurs inclus dans la Réserve Naturelle Régionale des Partias où il n'existe pas du tout de sentier. Les randonneurs se retrouvaient donc hors sentier, à la recherche d'un sentier indiqué mais qui n'existe pas, alors que la réglementation interdit de circuler en dehors des sentiers balisés.

L'application Visorando ainsi que l'IGN ont été contactés. Ils ont ainsi pu changer les tops et modifier les tracés des sentiers officiels.

Cartes des sentiers officiels 2021

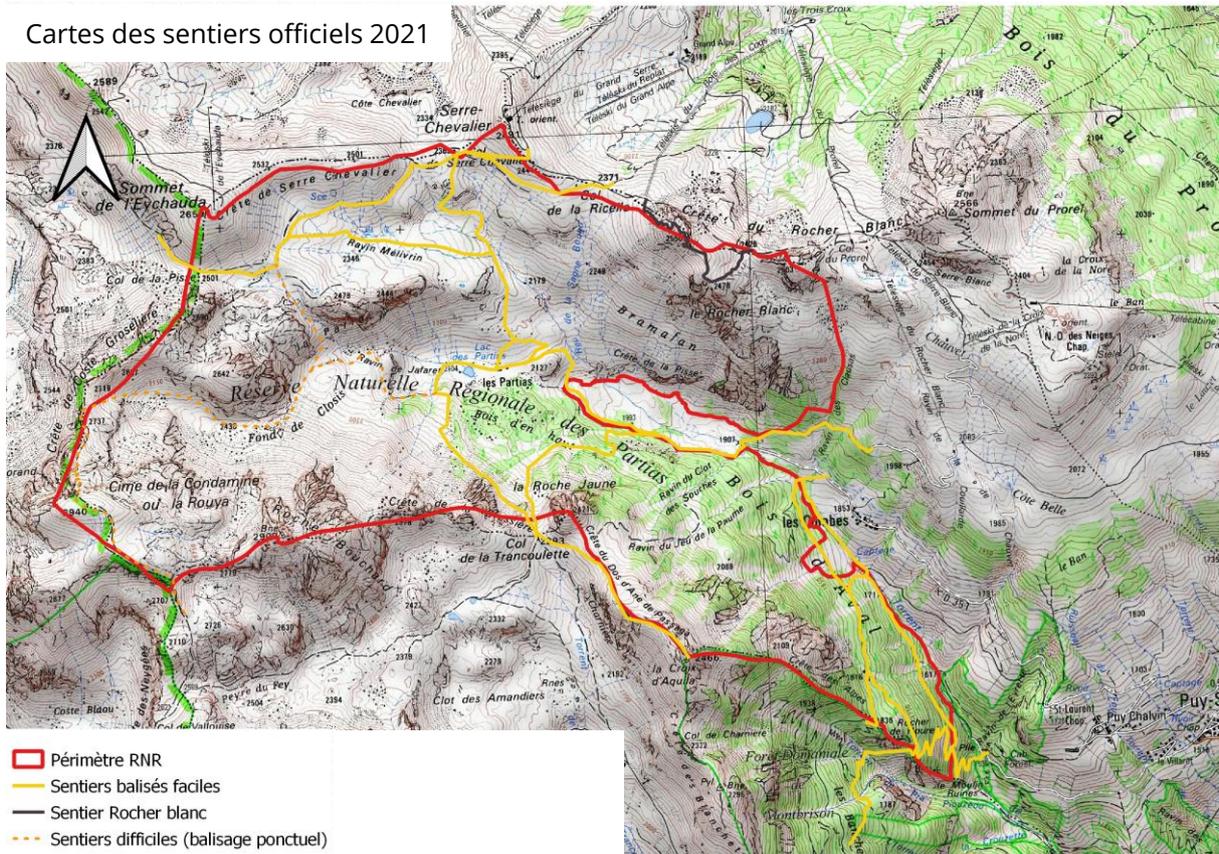


Figure 14 : Carte des sentiers ©LPO PACA

V Interventions sur le patrimoine naturel

V-1 Protection des zones d'hivernage du Tétrasyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrasyre dans ses zones refuges en hiver, un projet de balisage et information avait été déployé en 2012-2013. Il s'agit de cordes avec des fanions, attachées dans les arbres en bordure haute des zones d'hivernage et de trois panneaux d'information pour les skieurs (au Saouto, avant le parking et au col de la Trancolette).

Le suivi hivernal de la fréquentation par les skieurs (suivi des traces) a été mené en 2020-2021.

VI Création et maintenance d'infrastructures

VI-1 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du Tétrasyre

Le chantier de remplacement des cordes usagées a été finalisé à l'automne 2021, avec des bénévoles LPO et des volontaires et stagiaires pendant 2 journées.

Le couloir du Jeu de Paume est dorénavant ouvert, et les skieurs guidés dans le couloir pour laisser la forêt de part et d'autre en zone de quiétude.

Quelques zones ont été modifiées par rapport aux crottières trouvés et par rapport à la topographie et milieu (favorables aux zones d'hivernage).



Figure 15 : Chantier avec bénévoles et stagiaires
© Emilien Verdier

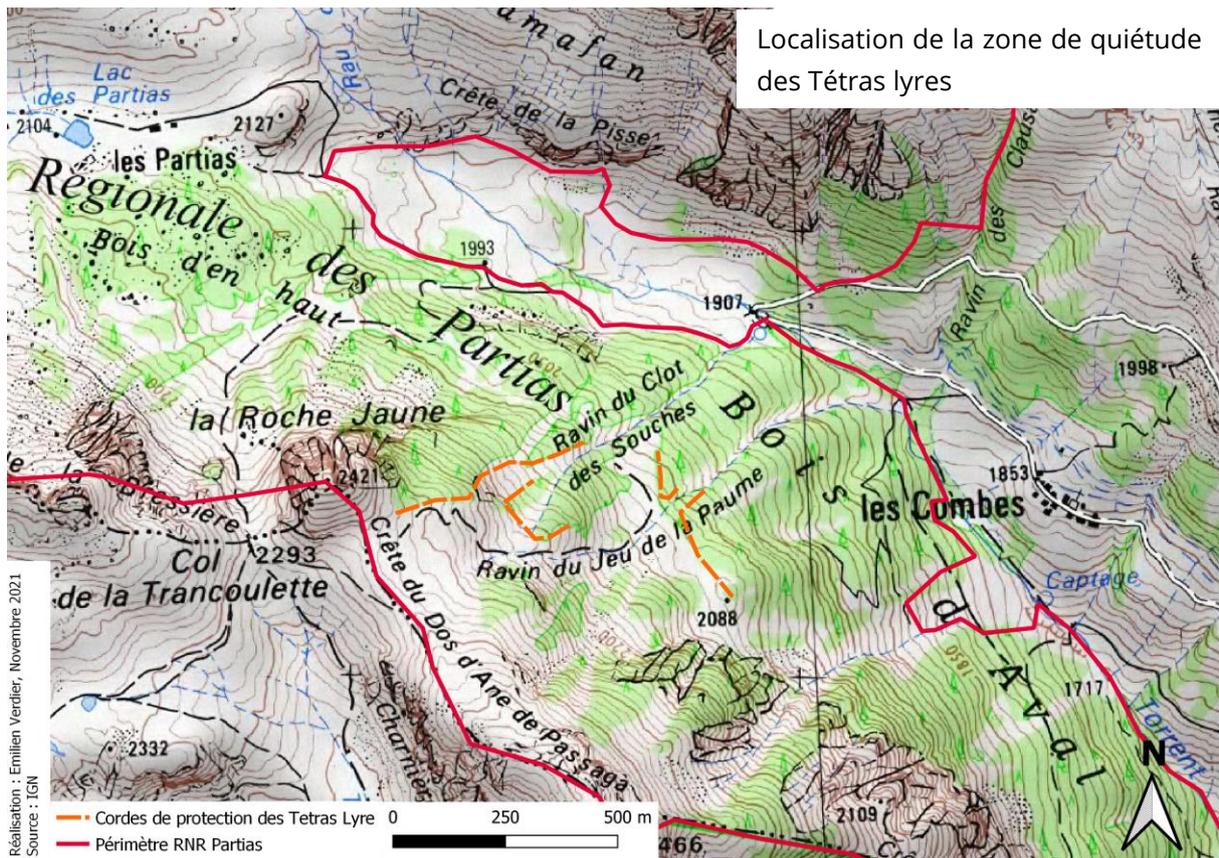


Figure 16 : Carte de localisation de la zone de quiétude ©LPO PACA

VI-2 Balisage des sentiers et signalétique

Entretenir les sentiers et leur balisage dans la Réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Ces travaux d'entretien sont faits durant tout l'été au gré des tournées, par les volontaires LPO et la conservatrice.



Figure 17 : Balisage des sentiers ©Anaïs Merdrignac

VI-3 Protection des rives du lac

La protection de la végétation aux abords du lac (clôture électrique) a été installée sur la moitié amont du lac de 2011 à 2013. Depuis 2014, il y a eu l'achat d'un matériel plus puissant ainsi que l'installation d'abreuvoirs, la clôture électrique protège tout le pourtour du lac.

Le dispositif (piquet et fil électrique) a été mis en place en début d'estive par la LPO dès le mois de juin, avant la montée des bovins, puis l'électrificateur posé par l'éleveur. Début septembre, le fil a été doublé par des filets

pour barrer l'accès aux brebis, fournis par l'AFP et cette année monté par les bergers. Enfin, les volontaires LPO ont enlevé l'ensemble du système de protection en fin d'estive.

Un suivi photo du paysage du lac est fait lors des tournées. L'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) : protégée des troupeaux et du piétinement, la végétation sur les pourtours du lac s'est bien développée, même si le lac reste encore très dégradé avec des plantes nitrophiles liées au piétinement perpétué depuis des années. Le dispositif sera maintenu et évalué sur le moyen/long terme.



Figure 18 : Installation clôture ©Anaïs Merdrignac



Figure 19 : Niveau du lac - photo du 16/08/2021 ©Anaïs Merdrignac

VII Prestations d'accueil et d'animation

En 2021, diverses actions de sensibilisation ont été expérimentées grâce à l'aide de volontaires en service civique et de stagiaires : animations scolaires, événements, sorties nature, chantiers participatifs...

Action / événement	Dates	Nombre de participants	Commentaire
Sensibilisation des randonneurs en hiver	20/02/2021 au 07/03/2021	407 personnes touchées	Bilan complet en ligne : Bilan de l'action de sensibilisation hivernale à la RNR Partias menée en 2021 Bilan complet
Un « chouette couvre-feu » : Nuit de la Chouette : événement en ligne	01/03/2021	18 personnes	Visio conférence
Webinaire « Thé qu'hibou »	19/03/2021	4 personnes	
Découverte des rapaces nocturnes Ecole du Pinet, Joseph Chabas (x2), Saint Blaise, Pont de Cervière	22/03 26/03 29/03 01/04 02/04	199 élèves	Pour en savoir plus
Observation des Tétrasy lyre et passereaux de montagne	02/05 et 09/05/2021	17 personnes	Sortie nature proposée aux locaux
Formation ambassadeurs	15/05/2021	6 personnes	Formation proposée aux locaux et bénévoles Pour en savoir plus
Formation SNAM05	26/05/2021	20 personnes	Formation en partenariat avec le SNAM05 sur les espaces protégés et initiation à l'ornithologie Pour en savoir plus
Prospection des lagopèdes alpins	23/05 et 04/06/2021	24 personnes	Comptage participatif Pour en savoir plus
Formation civique et citoyenne "Protège tes montagnes"	11 et 12/05/2021	15 jeunes	1 journée en salle à la mairie, soirée et nuitée à la Kimpina et 1 journée sur le terrain aux Partias

Suivis des nids d'hirondelles	16/06/2021	9 personnes	Sortie nature avec des bénévoles
Fête des Partias	27/06/2021	80 personnes environ	Evènement annuel de la RNR Stand et animations Pour en savoir plus
Découverte de la biodiversité des Partias 3 écoles et 2 centres de loisirs	22/06, 29/06, 01/07, 22/07, 29/07 et 06/10/2021	104	Sortie découverte de la biodiversité Pour en savoir plus
Fête de la science à la Maison de la Géologie	10/10/2021	Env. 40 visiteurs	Thème : dans la peau d'un gestionnaire d'espace naturel Pour en savoir plus
Animation terrain avec des secondes du lycée d'altitude de Briançon	19/10/2021	27 élèves et 2 enseignants	Action dans le cadre du projet « Biodiversité et climat : s'adapter, fuir ou disparaître ? - J'agis pour la biodiversité ! » mené en 2021/2022 soutenu par la Région Pour en savoir plus
Chantier remise en état de la zone de quiétude des Tétras lyre	26/10/2021 et 02/11/2021	8 personnes	Action avec les bénévoles LPO PACA du Briançonnais Pour en savoir plus
Intervention biodiversité au lycée d'altitude de Briançon	26/11/2021	27 élèves et 1 enseignante	Thème : Biodiversité et changement climatique. Comment agir face au déclin de la biodiversité ?
Découverte des oiseaux et atelier mangeoires à l'école du Pinet	14/12/2021	16 élèves, 1 enseignante et 1 stagiaire enseignante	Projet sur l'année scolaire. A la découverte du vivant localement. Pour en savoir plus

Tableau 2 : récapitulatif des actions de sensibilisation expérimentées en 2020

VII-1 Avec les scolaires

Un "[projet pédagogique montagne](#)", rédigé en 2013, s'appuie sur la RNR des Partias et définit les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités. La RNR offre un formidable potentiel, avec des activités pédagogiques variées : ateliers, sorties nature, visites guidées, rencontres, etc. Ce document est en ligne sur le site de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et avait été diffusé aux écoles du Briançonnais.

Quelques actions ont été initiées avec des scolaires : école Joseph Chabas en 2017 et 2019, collège des Garcins en 2018 et 2019, lycée d'altitude en 2019. En 2021, les écoles du Briançonnais ont pu profiter des animations proposées par la Réserve (Nuit de la Chouette, découverte de la biodiversité de la RNR des Partias...)



Figure 20 : Journée découvertes pour le lycée ©Emilien Verdier

Le 19 octobre 2021, 27 élèves d'une classe de seconde **du lycée de Briançon** sont également venus dans la réserve naturelle des Partias, première action dans le cadre du projet « Biodiversité et climat: s'adapter, fuir ou disparaître ? – J'agis pour la biodiversité ! » qui devait être mené durant l'année scolaire 2020/2021 grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux démarches de développement durable en faveur des lycéens. Malheureusement, en 2020 le contexte sanitaire avait encore une fois arrêté le projet. Il a donc été remis en route en 2021-2022.

VII-2 Grand public

Pour le grand public, des actions participatives ont été menées : deux prospections Lagopèdes alpins, deux matinées d'observation des Tétràs lyre aux Combes et observation d'autres oiseaux de montagne, le comptage des nids d'Hirondelles, un chantier de remise en état de la zone de quiétude du Tétràs lyre.



Figure 21 : Marche d'approche ©LPO PACA



Figure 23 : Stand de sensibilisation hivernale ©LPO PACA

Pendant les vacances de février pour la zone B, l'équipe de la Réserve, des bénévoles LPO mais aussi des locaux sont venus tenir un stand d'information et de sensibilisation sur le dérangement hivernal. Cette action a eu lieu car les remontées mécaniques ont dû être fermées (crise sanitaire). Au total 407 personnes ont été touchées. Un bilan complet a été réalisé, téléchargeable sur le site de la LPO PACA rubrique actualité réserve des Partias.

En octobre, la LPO a participé à la fête de la science à la maison de la géologie de Puy Saint André aux côtés de plusieurs partenaires, pour proposer aux briançonnais de se mettre dans la peau d'un gestionnaire d'espace naturel et découvrir la Réserve naturelle régionale des Partias et les trésors de biodiversité qui s'y cachent.



Figure 24 : stand LPO à la fête de la science 2021 © Anaïs Merdrignac

VII-3 Public professionnel, formation et séjours

La LPO et le service Jeunesse et sports des Hautes-Alpes ont renouvelé la formation civique et citoyenne « Protège tes montagnes ! » pour les jeunes en service civique de la région. Cette quatrième session a eu lieu en juin 2021 et a une nouvelle fois été très appréciée, avec une immersion de deux jours sur le territoire grâce à l'hébergement à la Kimpina. 15 jeunes ont participé à cette formation.



Figure 24 : Formation civique et citoyenne 2021 © Naomi Baudonnel



Figure 25 : Formation AMM ©Anais Merdrignac

Fin mai, une journée de formation pour les accompagnateurs en montagne a été réalisée avec le SNAM05. Cette formation était consacrée à la découverte des espaces naturels et leur réglementation ainsi qu'une partie dédiée à l'initiation à l'ornithologie.

Au total, 20 accompagnateurs ont été formés.

VIII Management et soutien

VIII-1 Personnel salarié

Une salariée est affectée à la Réserve naturelle des Partias :

En juillet la conservatrice Vanessa FINE a quitté son poste, remplacée par Anaïs Merdrignac (service civique en 2018-2019 et garde technicienne de mai à août 2021).

Le personnel de la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe également à la gestion de la Réserve naturelle :

- Amine FLITTI et Magali GOLIARD, co-directeurs, assurent à ce titre la direction de la Réserve,
- Yolaine PASCAL, Comptable,
- Macha MARCHAL, Assistante de direction,
- Juliette CONIO-TREIL, Assistante de vie associative,
- Sébastien GARCIA, Communication.

VIII-2 Volontaires et stagiaires

En 2021, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli quatre volontaires en service civique « ambassadrice/deur d'espaces naturels » à Briançon qui ont accompagné la valorisation de la RNR :

- Fanny ROUSSILLO, mission de 10 mois, décembre 2020 – septembre 2021,
- Naomi BAUDONNEL, mission de 7 mois, février 2021 – août 2021,
- Emilien VERDIER, mission de 10 mois depuis octobre 2021,
- Eloïse CHAMPAGNE, mission de 3 mois, octobre 2021 – décembre 2021.

Cinq stagiaires ont été accueillis pour participer aux actions de la RNR : Maxime JUIGNET (stage de M2 pour l'étude Syrphes the Net), Louisa Eymard (stage de BTSA GPN), Léo MOUGENOT (stage 2^{NDE} Bac pro GMNF), Baptiste Combescot (1^{ère} Bac pro STAV) et Lilou GAVOILLE (stage d'observation 3^{ème}).

VIII-3 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements, la mise en place de matériel. Il s'agit de bénévoles de la LPO locale, de l'équipe municipale, de l'association des

Amis des Combes, du comité des fêtes Les Frairies ou encore des sympathisants. Nous remercions particulièrement Pierre Bonneau, Yves Zabardi et Elie Ducos pour leur investissement à nos côtés. Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux !

VIII-4 Partenariats

VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André

Co-gestionnaire de la Réserve Naturelle, la commune de Puy-Saint-André est un partenaire majeur. Des rencontres sont régulièrement organisées afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, organisation d'événements, recrutement de stagiaires, etc.).

VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable

Le programme Nature 2050, lancé en 2016 par CDC Biodiversité, vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et à la restauration de leur biodiversité. Il a financé le projet de plantation de Pin cembro mené en 2018, et a poursuivi son soutien jusqu'en 2020 pour assurer le suivi du projet. Chaque année un suivi est demandé pour voir l'évolution des plants de Pin cembro et de la forêt.

SCV Domaine skiable, filiale de la Compagnie des Alpes et donc de la Caisse des Dépôts, a participé au chantier participatif de plantation de Pin cembro en mettant à disposition des moyens matériels et humains.

VIII-4.4 Autres partenaires financiers

La LPO a sollicité la Fondation Lemarchand pour soutenir les actions de gestion en particulier sur la forêt, et accueilli Messieurs Lemarchand en 2020 pour une présentation de la RNR. Une aide financière en 2021 a été actée et un suivi des actions et du projet la part de la Réserve leur a été transmis.

VIII-4.5 Partenaires scientifiques et techniques

Chercheurs

- Jardin Alpin du Lautaret (Université Grenoble 1) : stage zone humide en 2012, etc.
- INRA : étude des communautés d'insectes dans la Réserve des Partias, faune au sol en 2021.

Établissements publics

- Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale.
- Office Français de la Biodiversité (OFB) : échanges techniques sur les galliformes de montagne et la police de l'environnement, sortie de contrôle.
- Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : échanges réguliers avec botaniste.
- Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.
- Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges avec l'équipe en charge de la Réserve Naturelle Nationale de Ristolas Mont Viso.

Partenaires associatifs

- Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement.
- Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) et Maison de la Géologie du Briançonnais : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la Réserve naturelle des Partias, fête de la science, réseau NSE.
- Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre.

Partenaires socio-professionnels

- Serre-Chevalier Vallée domaine skiable : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la Réserve naturelle en hiver et en été depuis plusieurs années, et en 2018, partenariat pour la valorisation estivale de la RNR, participation au chantier de plantation de Pin cembro, fourniture de cordes pour la visualisation de la zone d'hivernage du Tétrasyre et financement de l'expertise botanique en limite RNR/domaine skiable.
- Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

Partenaires éducatifs : Des actions se mettent en place avec plusieurs établissements scolaires de Briançon : écoles du briançonnais, collège des Garcins, lycée climatique d'Altitude.

VIII-5 Réseaux

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que co gestionnaire de la RNR des Partias, est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Educ'alpes - Réseau d'éducation à la montagne alpine - (ex - REEMA).

La LPO et la RNR s'investissent également dans les réseaux suivants :

- "Nature Science Environnement" (NSE), porté par le CBGA, qui vise à valoriser le patrimoine culturel scientifique riche et diversifié que recèle le Pays du Briançonnais ;
- Flore sentinelle qui réunit les acteurs de la conservation de la flore sur l'arc alpin français sous l'animation du CBNA. Il est un des programmes Sentinelles des Alpes, une action partenariale relative à cinq dispositifs d'observations des relations Climat-Biodiversité-Homme porté par la ZAA (Zone Atelier Alpes), qui vise à structurer les méthodologies, valoriser les productions (connaissances, outils de gestion), mutualiser les moyens et gagner en visibilité.
- Alp'arc, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, en participant notamment à "Jeunes au sommet" et en relayant les productions de "Be Part of the Mountain".
- Le réseau des gestionnaires des RNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

IX Information et communication

IX-1 Internet

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a développé un site internet (relayé sur les réseaux sociaux) présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section est dédiée à la Réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Espaces / RNR des Partias). Elle présente :

- Des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.), également relayées dans la newsletter,
- L'organisation de la gestion de la RNR,
- Sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette), un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activités, rapports d'études,
- Les partenaires institutionnels et les contacts des accompagnateurs pour visiter la RNR.

IX-2 Journal municipal

Une rubrique régulière « Quoi de neuf aux Partias ? », sous forme d'une double page, a sa place tous les semestres dans le journal municipal de Puy-Saint-André.

IX-3 Médias

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur communique régulièrement sur ses actions par le biais de communiqués de presse, des articles dans l'Oiseau magazine (revue LPO). Le tableau ci-dessous récapitule les principaux articles ou interviews diffusés dans les médias.

Média	Date	Titre	Publication
Dauphiné Libéré	25/04/2021	Recherche de crottier	Article 1/2 de page Briançonnais
Dauphiné Libéré	28/06/2021	Fête des Partias	Article 1/2 de page Briançonnais
Gazette de Puy Saint André	05/2021 et 11/2021		Une double page dans la Gazette

Tableau 3 : Revue de presse 2021

PUY-SAINT-ANDRÉ

Ils recherchent les crottiers pour mieux protéger les tétras-lyres

La Ligue de protection des oiseaux et des bénévoles profitent de la fonte des neiges pour repérer les endroits où les tétras-lyres ont hiverné pour mieux les protéger l'hiver prochain.

Avec la fonte des neiges sur la réserve naturelle régionale des Partias, un petit groupe de bénévoles a accompagné la LPO (Ligue de protection des oiseaux) sur le terrain. Le but était de chercher à localiser la population de tétras-lyres cet hiver.

Ces oiseaux adaptés aux écosystèmes montagnards passent l'hiver dans des igloos sous la neige. Ils leur permettent de rester au chaud, de se cacher des prédateurs et d'économiser leur énergie. Leurs déjections s'accumulent ainsi à des endroits précis, appelés crottiers.

Un deuxième comptage prévu

C'est la localisation de ces crottiers qui permet d'estimer l'endroit où les tétras-lyres ont hiverné et ainsi de mieux protéger ces zones les hivers suivants. En effet, à cette saison où la nourriture se fait très rare et où les conditions climatiques sont rudes, ils sont très sensibles, et s'ils sont dérangés par des skieurs les conséquences sur leur survie et leur taux de reproduction peuvent être très



Plusieurs bénévoles ont recherché des crottiers de tétras-lyres avec la LPO dans la réserve naturelle des Partias. Photo LPO

graves.

Cette première recherche de crottiers (31 mars) n'a pas été un succès. Ce résultat inquiétant n'est cependant pas définitif, un deuxième passage sera effectué lorsque l'enneigement aura encore diminué. Ce passage vient d'être retardé par les dernières chutes de neige.

Les stations de ski étant fermées, la fréquentation des pratiquants en itinérance (randonneurs à ski et en raquettes) a été particulièrement intense cet hiver. Deux volontaires en service civique et des bénévoles de la LPO se sont relayés chaque jour pendant les va-

cances scolaires d'hiver pour expliquer l'impact des activités de pleine nature sur la faune sauvage pendant la saison hivernale.

Le suivi des traces faites par les skieurs est d'ailleurs plutôt encourageant puisque six traces sur plus d'une centaine ont franchi les cordages délimitant les zones d'hivernage du tétra-lyre. Six de trop, mais la grande majorité des skieurs respecte les zones balisées.

J.B.-T.

Pour participer à de prochaines actions sur la réserve, adresser un email à : hautes-alpes@lpo.fr

LA RÉSERVE NATURELLE DES PARTIAS

Créée en 2009, la réserve naturelle régionale des Partias, sur la commune de Puy-Saint-André, s'étend entre 1 600 m et 2 900 m d'altitude. Ses 802 ha abritent un patrimoine floristique et faunistique d'une grande richesse.

■ Suivi scientifique et sensibilisation

Sous la responsabilité du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle est cogérée par la commune de Puy-Saint-André et la Ligue pour la protection des oiseaux Paca (LPO). Le champ d'intervention s'étend notamment au suivi scientifique, à l'évaluation du patrimoine naturel, à la réalisation d'actions de gestion écologique, à la sensibilisation des publics et à l'application de la réglementation.

Site web : paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias

Réserve des Partias : « Un laboratoire à ciel ouvert »

La réserve naturelle régionale des Partias recèle 99 espèces d'oiseaux, 524 espèces végétales, 24 espèces de mammifères non volants, 107 espèces de papillons de jour... Plusieurs suivis scientifiques sont menés et notamment, cette année, deux études sur les insectes.

Le groupe avance, attentif au moindre chant. Des passereaux, fauvettes à tête noire, troglodytes mignons, grives drainées et musciciniens, laissent échapper des sons. Pierre Bonneau les identifie rapidement. Ce bénévole à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), vraie encyclopédie des oiseaux, avance à pas feutrés. À l'occasion de la fête des Partias, ce dimanche 27 juin, il encadre une randonnée à la rencontre des oiseaux alpins. La LPO cogère la réserve naturelle régionale des Partias avec la commune de Puy-Saint-André, sur laquelle se trouve la réserve. Plusieurs suivis scientifiques ont pour objectif de compter les espèces et analyser leur évolution. « Cette année, il y a deux grosses études sur la réserve », précise Maxime Juignet, stagiaire (Master 2) en ornithologie (étude des insectes). « Une première est menée



La fête des Partias a permis au public de participer à une randonnée à la rencontre des oiseaux alpins. Photos Le DL/Audrey LUNGO

par l'Inrae (institut de recherche public, NDRL). Il essaie de déterminer les entrées d'espèces exotiques envahissantes, en mettant en place divers pièges. Ils permettent de capturer les insectes qui vivent au sol, et sont indicateurs de l'état de santé des sols. » L'Inrae autofinance cette étude, en partenariat avec la réserve, qui relève les pièges.

Une mouche pour évaluer l'intégrité de l'écosystème

Maxime Juignet mène une deuxième étude grâce à une espèce de mouche, le syrph, qui prend l'apparence d'une

guêpe ou d'une abeille. « Cette étude a pour but d'évaluer l'intégrité écologique des habitats de la réserve », détaille-t-il. « Par exemple, certaines espèces vivent uniquement dans les coulées de séve. Cela signifie que l'écosystème est en bonne santé. » Cette étude se poursuivra sur trois ans. Elle est subventionnée par la Région.

Une diminution du tétras-lyre

« Le but est d'analyser l'évolution des populations et installer des micro-enregistreurs pour une étude bioacoustique qui permette d'identifier chaque mâle chanteur par sa signature vocale. » Les comptages révèlent une diminution du tétras-lyre (« peut-être due au réchauffement climatique ou au dérangement, notamment en ski de randonnée »), et une augmentation du lagopède. La perdrix bartavelle représente également un galliforme à enjeu. « Cette réserve, c'est comme un laboratoire à ciel ouvert », note Maxime Juignet. « L'objectif est d'améliorer les connaissances, puis adapter la gestion à ce qu'il se passe. »

EN CHIFFRES

- Superficie de la réserve : presque 800 hectares.
- Altitude : comprise entre 1 600 et 2 940 mètres.
- La réserve compte 124 habitats naturels.
- Le lézard vert a été observé à une altitude record de 2 350 mètres.
- Plusieurs espèces végétales, rares, protégées et/ou menacées par la cueillette sont répertoriées : l'ancolie des Alpes, le scirpe nain, le jonc arctique, le lis maritagon, l'edelweiss.
- La réserve compte une salariée (Vanessa Fine, conservatrice à la LPO), deux services civiques, des stagiaires et un groupe local de bénévoles.

Des suivis botaniques, ou de papillons, entre autres, sont également menés au sein de la réserve. Tous ces projets sont lancés en collaboration avec des scientifiques et des amateurs passionnés.

Audrey LUNGO

ACTUALITÉS DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES PARTIAS

LES PARTIAS, UNE RÉSERVE DE FORMATIONS, D'ANIMATIONS ET D'ACTIONS !

FORMATIONS
Au printemps plusieurs formations ont été proposées par l'équipe de la réserve et la LPO PACA. Une formation pour le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne OS, sur les différents espaces protégés et pour s'initier à l'ornithologie. Et une autre formation pour devenir Ambassadeur/ice de la Réserve. Celle-ci a été proposée à tous les citoyens pour faire de la surveillance l'été, pour sensibiliser et informer les randonneurs sur l'importance du respect de la réglementation en réserve naturelle.

INFORMATIONS
Au printemps plusieurs formations ont été proposées par l'équipe de la réserve et la LPO PACA. Une formation pour le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne OS, sur les différents espaces protégés et pour s'initier à l'ornithologie. Et une autre formation pour devenir Ambassadeur/ice de la Réserve. Celle-ci a été proposée à tous les citoyens pour faire de la surveillance l'été, pour sensibiliser et informer les randonneurs sur l'importance du respect de la réglementation en réserve naturelle.

FÊTE DES PARTIAS
Pour sa 8^{ème} édition, la Fête des Partias a réuni dimanche 27 juin environ 80 curieux, naturalistes et passionnés de la montagne. Tout au long de cette journée, de nombreuses animations nature ont eu lieu à l'entrée de la réserve. La fête des Partias est toujours un bon moment pour échanger et voir les locaux.
Animation matinale « été pour les scolaires et centre de loisirs » : Fin juin et en juillet, cinq sorties scolaires ont été organisées avec des écoles et centres de loisirs du Briançonnais sur la RNR pour se familiariser avec la biodiversité en milieu montagnard.

INFORMATIONS
Création d'un nouveau sentier cet été dans la réserve. (voir p. 6)
Surveillance et sensibilisation : Les missions de surveillance ont été réalisées au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques.
L'équipe sur le terrain a pu informer et rappeler aux visiteurs de la réserve, lorsqu'ils étaient en infraction, la réglementation de façon pédagogique et dans la bienveillance.

AU PRINTEMPS ET EN ÉTÉ, SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ !

SUIVI DES ZONES D'HIVERNAGE
Localisation des zones d'hivernage : Avec la fonte des neiges vient le moment de localiser notre population de Tétrasyre. La localisation de ces cootiers nous permet d'estimer l'endroit où les Tétrasyres ont hiverné et ainsi de mieux protéger ces zones les hivers prochains. En mai, 2 dimanches matins ont été proposés pour voir les Tétrasyres lyre de la réserve depuis les Combes (à renouveler au printemps prochain) :
2 sorties matinales en affût ont eu lieu par l'équipe de la Réserve pour comptabiliser les Tétrasyres lyre. Un peu d'inquiétude cette année sur la population des Tétrasyres lyre. Les effectifs sont très faibles. Si jamais vous avez la chance d'en voir ou d'en entendre un sur la Réserve, n'hésitez pas à partager cette information en contactant la LPO de Briançon !

PROSPECTIONS LAGOPÈDES ALPINS ET LES SUIVIS TEMPORAIRES DES OISEAUX COMMUNS (STOC) ET DE MONTAGNE (STOM) C'EST AU TOUR DES HIRONDELLES DE FENÊTRE ET DE ROCHER
L'état des populations de Lagopède alpin de la réserve des Partias est encore mal connu. Ce printemps, des bénévoles se sont mobilisés afin de prospecter les zones potentiellement favorables au lagopède et vérifier sa présence. Les lagopèdes observés et entendus ont été repérés surtout sous la Condamine, hors Réserve. Comptage des nids d'hirondelles (fenêtre et rocher)
Après le suivi des Petites Chouettes de Montagne, les affûts Tétrasyres lyre, les prospections Lagopèdes alpins et les Suivis Temporaires des Oiseaux Communs (STOC) et de Montagne (STOM) c'est au tour des Hirondelles de fenêtre et de rocher. Il s'agit de compter les nids sur différentes parois rocheuses de la RNR. Dans la réserve, une colonie d'hirondelle de fenêtre niche à 2 900 m d'altitude entre le Rocher Bouchard et la Condamine, c'est un record d'altitude !

INFORMATIONS BIODIVERSITÉ
Les suivis scientifiques de la Réserve battent leur plein cette année ! Du mois de juin à septembre, diverses études entomologiques (sciences des insectes) ont été mises en œuvre. Elles ont pour objectif principal d'améliorer les connaissances en espèces du site, afin de mieux cerner les responsabilités de protection et de conservation de la Réserve.
Si vous avez vu cet été des tentes au lac, ce sont des « tentes Malaises » qui capturent les insectes. Elles ont été installées dans le cadre d'une étude pour établir un diagnostic écologique du secteur pastoral. L'équipe de la RNR remercie Maxime Juignet, qui a réalisé cette étude pour son stage de fin d'étude en Master.

INFORMATIONS PHOTO
Le suivi de la faune sauvage par piége photo se fait tout au long de l'année. Des clichés très intéressants ont pu être récupérés. Malheureusement, début septembre encore deux piéges-photos ont été volés. Sans ça nous ne pouvons pas informer les bergers ou autres acteurs de la réserve d'une possible installation du loup dans la réserve.

Anais M.

À SUIVRE POUR LES PROCHAINES SAISONS

La réserve continue ses animations et opérations de sensibilisation en automne avec des jeunes du lycée de Briançon et avec l'école du Pinet, sur la biodiversité des Partias et de Puy-Saint-André.

Une opération de remise en état des cordages de la zone de mise en défense des Tétrasyres lyre est organisée comme chaque année pour protéger la population de Tétrasyres lyre du dérangements hivernal. Un suivi de la fréquentation et un stand d'information aux Combes comme cet hiver (février 2021) seront à mettre en place. Un comité consultatif de la RNR aura lieu en décembre ou début d'année 2022.

Anais MERDRIGNAC

ENVIE DE D'INFO ? DE PARTICIPER

La RNR a maintenant sa propre page Facebook dédiée à la RNR Partias ! Vous y découvrirez encore plus d'actualités sur la vie dans la Réserve ! www.facebook.com/rnrpartias
Pour avoir des nouvelles de la RNR plus détaillées et complémentaires à la Gazette : contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter RNR Partias trimestrielle !
Pour être informés de nos actions participatives (comptages, chantiers nature, etc.) : inscrivez-vous sur la liste des bénévoles volontaires pour la RNR !

CONTACT
LPO hautes-alpes@lpo.fr - 04 92 21 94 17
ou la Mairie de Puy Saint André
mairie@puy-saint-andre.fr - 04 92 20 24 26

Retrouvez les actes, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve : paca.lpo.fr/partias

Figure 16 : Double page dans la Gazette de Puy-Saint-André

IX-4 Brochures

Le carnet de la RNR (Région Sud/Terre Sauvage, 2015) est diffusé lors des événements, en mairie de Puy-Saint-André ainsi qu'aux partenaires. En 2018, il a été largement diffusé aux participants du chantier participatif à l'automne 2018, et plus discrètement à la gare intermédiaire du téléphérique.

Le réseau NSE a produit un flyer / carte de découverte des différents sites à thématique environnement et science du grand Briançonnais.

Enfin, une brochure du bilan des actions en image est éditée chaque année depuis 2017.

IX-5 Newsletter

La newsletter de la Réserve Naturelle Régionale des Partias a été lancée fin novembre 2019, en lien avec le projet de concertation. Elle présente des liens vers les agendas et actualités passées. Elle est envoyée tous les trimestres.

X Orientations du programme d'activités 2022

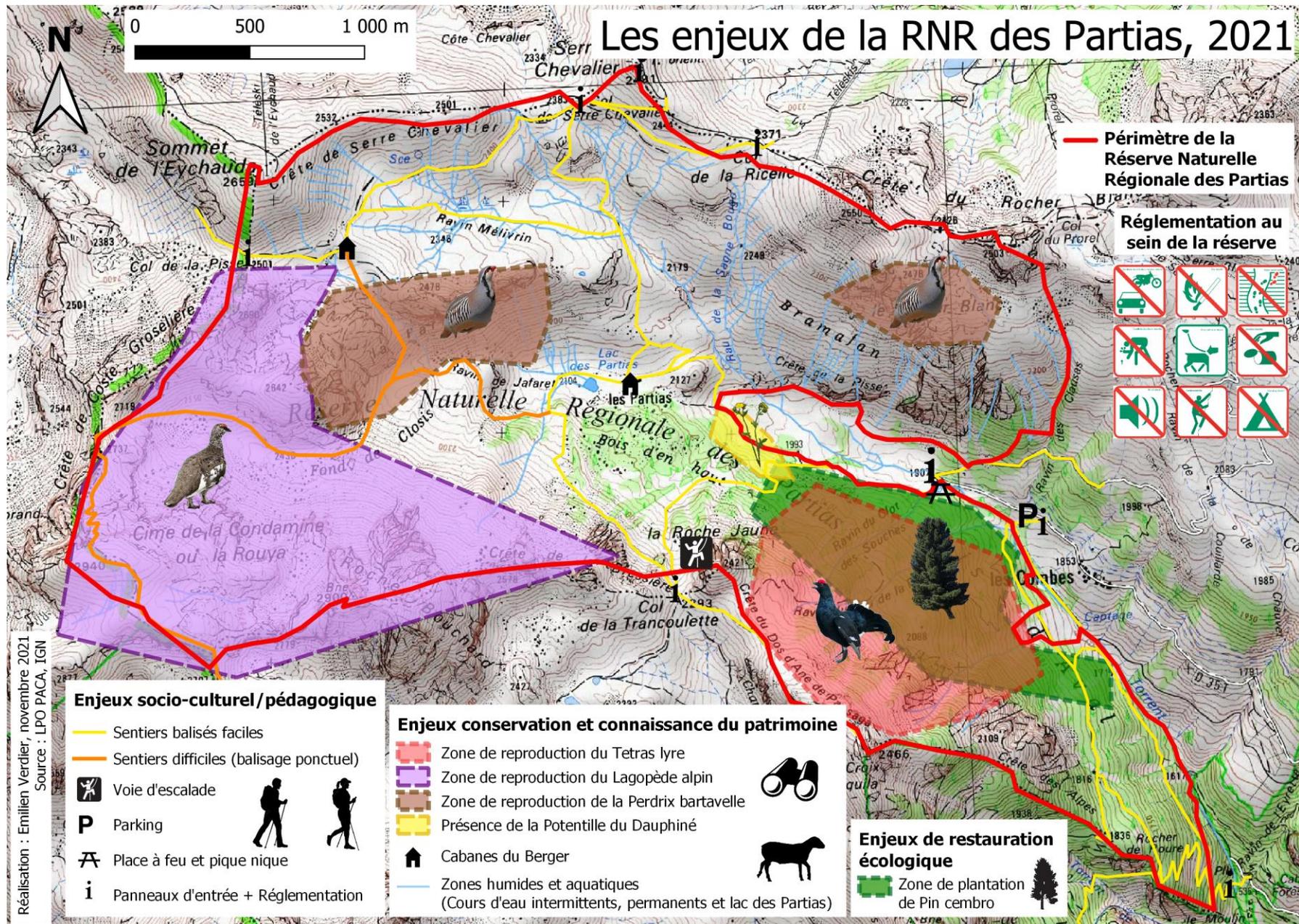
Actions pluriannuelles :

- suivi des zones d'hivernage du Tétrasyre, et suivi au chant des galliformes,
- suivi des oiseaux par points d'écoute et suivi petites chouettes,
- organisation et animation de la fête des Partias,
- divers actions de sensibilisation,
- suivi du paysage,
- suivi de la fréquentation du site,
- surveillance du site,
- suivi des Combes à neige,
- suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre,
- protection des rives du lac,
- information et communication,
- gestion administrative et financière,
- contact régulier avec les différents acteurs du site.

Actions 2022 :

- présentation du plan de gestion en comités consultatifs et scientifique régional, finalisation selon les demandes des comités,
- développement du projet de plateforme d'interprétation au sommet de Serre-Chevalier,
- finir la pose de panneaux de la RNR,
- suite de la concertation autour de l'activité pastorale,
- deuxième session de la formation ambassadeur (drice) de la RNR,
- poursuite de l'étude de la faune au sol,
- inventaire des Syrphes (méthode Syrph the Net),
- inventaire de la malacofaune,
- suivi de la Potentille du Dauphiné...

XI Carte de localisation des enjeux de la Réserve





Camp de prospection naturaliste
© Jean-Bernard PIOPPA

Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La LPO PACA, une association au service de la biodiversité



Sortie scolaire avec une classe de CP

Éducation à
l'environnement



Sympetrum de fonscolombe

Formation en
environnement



Expertise en
environnement



Suivi télémétrique © Jean François VIDAL



Accueil du public par un agent de la BNP des Partias

Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : paca.lpo.fr

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur